



PACTE MONDIAL DE L'ONU

Objet : Communication sur le progrès 2018-2019

A l'attention du Secrétaire Général des Nations Unies



Saint Apollinaire, le 10 mai 2019

Convaincus depuis longtemps que les entreprises ont un rôle majeur dans la réalisation des objectifs du développement durable, ainsi que dans la prévention des risques et des menaces qui pèsent sur notre avenir collectif,

Persuadés que développer une démarche durable et responsable apporte indéniablement des bénéfices à l'entreprise, à ses collaborateurs, à ses clients et tout autre acteur avec qui elle coopère,

Notre entreprise s'est engagée auprès du Pacte Mondial des Nations Unies en 2011 pour soutenir les 10 principes et faire progresser son organisation et ses pratiques RSE.

L'expérience de ces huit dernières années montre que les nouvelles initiatives développées dans notre organisation sont devenues une véritable « convention », nous permettant d'être perçus comme un partenaire fiable et de mieux répondre aux défis des marchés sur lesquels nous progressons.

Véritable catalyseur d'innovation pour nos produits et nos expertises, le développement de nos pratiques améliore sans aucun doute notre image de marque et nous permet de pénétrer sur les marchés les plus exigeants. Il permet également d'accroître l'engagement et la satisfaction de nos clients et de nos collaborateurs.

Nous tenons à maintenir notre engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies en 2019, et nous unissons nos efforts pour faire évoluer nos actions dans ce sens et continuer à développer la performance et à la compétitivité de notre entreprise.

Vous trouverez, ci-après, le rapport des actions 2018 -2019.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Philippe GIRARD

Président Directeur Général

Benoît HUVET

Directeur Général